

à Blois, le 4 avril 2022

Expéditeur : Les Commissaires Généraux, le Président
Suivi : Benoit ROUSSELET
Objet : Info. Éleveurs Comices Agricoles 2020

Mesdames et Messieurs
les ÉLEVEURS

Madame, Monsieur,

La **Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher (SDA41)** grâce au soutien du **Conseil Départemental de Loir-et-Cher** s'affaire à l'organisation de la grande fête du monde rural que constitue le Comice Agricole.

Cette année nous avons le plaisir de vous proposer le :
le Comice Agricole de Morée les 21 et 22 mai

Afin de répondre aux efforts et engagements pris par la mairie de Morée, la communauté de communes **Perche Haut Vendômois (et la communauté d'agglomération Territoires Vendômois)**, toutes les mesures sont prises pour que ces événements soient à la hauteur des attentes.

La renommée des comices, appuyée de l'organisation de nombreuses animations et la préparation d'une large communication spécifique à chacun des événements, vont assurer à cette manifestation un public important.

Nous vous encourageons à participer aux comices en présentant des animaux de votre élevage.

La présence d'animaux (pour les concours ou pour présentation) lors d'une telle fête est indispensable pour faire état d'une belle vitrine de l'agriculture locale, pour la sensibilisation du public, pour la valorisation de l'image des agriculteurs. Bien conscient que c'est aussi une charge pour l'éleveur, la Société Départementale d'Agriculture s'efforce d'en faciliter l'exécution.

En raison du contexte de Grippe Aviaire, l'exposition de volaille n'est pas envisageable.

Vous trouverez, ci-joint, les documents nécessaires à votre inscription. Si vous souhaitez présenter d'autres animaux que ceux pour lesquels vous avez été contactés n'hésitez pas à nous en demander les compléments.

La visite vétérinaire à l'élevage et les prises de sang/analyses sont prises en charge par le GDS (pour les bovins, ovins, caprins, porcins, équins-asins). Les primes d'indemnités ainsi que le remboursement des frais de transport sont précisés dans le règlement. Tous les participants recevront par ailleurs une récompense (trophée).

Le secrétariat (Benoit ROUSSELET - benoit.rousselet@departement41.fr / 06.50.96.15.12) se tient à votre disposition en cas de besoin d'informations complémentaires pour l'inscription.

À la suite de l'inscription, une note d'information précisant les modalités techniques de participation est envoyée dans la quinzaine qui précède le comice.

Vous remerciant par avance de votre implication, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher
pour le Commissaire Général du Comice Agricole
de l'Arrondissement de Vendôme
J.-Claude SÉGUINEAU
pour le Président,
Jacky PELLETIER

Benoit ROUSSELET
Coordinateur

